

Inclusion de la diaspora dans le développement des territoires du Bénin
Cotonou et Abomey-Calavi dévoilent leurs projets phares avec l'appui de l'AIMF et de l'ANCB

Cotonou, le 5 décembre 2025, à travers une séance de presse qui a eu lieu à la salle de la Conférence de la Ville de Cotonou, la diaspora béninoise est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la transformation des villes du pays. Sous l'impulsion conjointe de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), Cotonou et Abomey-Calavi ont présenté ce vendredi à la presse leurs projets phares dans le cadre du Programme de mobilisation de la diaspora béninoise au service du développement des villes. Loin d'une approche symbolique, il s'agit d'une stratégie structurée visant à faire de la diaspora un partenaire à part entière des politiques locales : investissement, création d'emplois, innovation, rayonnement culturel et valorisation durable des territoires.

Un programme ancré dans les priorités nationales et locales

Le programme s'inscrit dans la droite ligne des **Plans de Développement Communal (PDC)** des deux communes et des grandes orientations nationales en matière d'attractivité territoriale, de mobilisation de la diaspora et de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Pour Cotonou, les projets présentés sont alignés sur le **PDC 3**, avec un accent sur le tourisme, la culture et l'économie locale. À Abomey-Calavi, l'initiative répond aux priorités du **PDC 4**, qui met en avant l'attractivité du territoire, la valorisation durable des ressources naturelles – notamment les vastes zones lagunaires, ainsi que l'implication active des partenaires, au premier rang desquels l'État, les partenaires techniques et financiers (PTF) et la diaspora. Au-delà du simple transfert d'argent de la diaspora, ce programme vise à structurer une relation nouvelle entre les villes et leurs ressortissants à l'étranger : la diaspora est invitée à devenir co-conceptrice, co-financeuse et ambassadrice des projets territoriaux.

Cotonou : une plateforme digitale et un festival pour connecter la diaspora au territoire

Pour la capitale économique, deux projets majeurs ont été dévoilés. Une plateforme d'assistance à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes avec le soutien de la diaspora et un festival culturel international intégrant un forum de rencontres avec la diaspora.

Une plateforme pour entreprendre avec la diaspora

La première initiative consiste en une plateforme numérique dédiée aux acteurs locaux, aux porteurs de projets et aux membres de la diaspora. Elle a vocation à devenir un guichet unique d'information, de mise en relation et de collaboration entre Cotonou et ses ressortissants à l'étranger. Cette plateforme vise notamment à :

- faciliter l'accès des jeunes et des femmes à l'accompagnement entrepreneurial ;
- connecter les investisseurs de la diaspora à des projets fiables et structurés ;
- valoriser les talents et savoir-faire de la diaspora ;
- accélérer les collaborations économiques, culturelles et sociales entre les deux rives.

Les impacts attendus sont multiples : création d'emplois, stimulation de l'économie locale, renforcement de l'attractivité internationale de la ville et contribution durable à son insertion dans les circuits d'innovation. Les porteurs du programme, la Ville de Cotonou, soulignent qu'il s'agit de **l'une des premières initiatives du genre au Bénin et en Afrique**, spécifiquement conçue pour mobiliser la diaspora autour du développement local.

Un festival culturel comme vitrine de Cotonou et de sa diaspora

Le second projet est un **grand festival culturel** pensé comme un événement signature de Cotonou. Y seront associés : artistes locaux et de la diaspora, jeunes, femmes, entrepreneurs culturels, touristes et partenaires institutionnels.

Sur une dizaine de jours, la ville entend proposer un programme riche : expositions, spectacles, concerts, masterclass, gastronomie, jeux, conférences et un **forum de rencontres entre la diaspora et les acteurs du territoire**. L'objectif est clair :

- faire de Cotonou une **capitale culturelle** reconnue ;
- dynamiser l'économie créative ;
- renforcer les liens affectifs et professionnels entre la diaspora et la ville ;
- générer des opportunités d'affaires et des retombées économiques locales.

En misant sur la culture et la créativité, Cotonou cherche ainsi à conjuguer **rayonnement international**, cohésion sociale et attractivité économique.

Abomey-Calavi : la « Cité de la Diaspora », un écoquartier vitrine autour de la lagune de Djonou

À Abomey-Calavi, l'équipe municipale a fait le choix d'un projet urbain fort : un **programme intégré de mise en valeur des berges, lagunes et plans d'eau**, combiné à la création d'**écoquartiers résidentiels modernes**, dont la phase pilote se déploiera autour de la **lagune de Djonou**. Au cœur de ce dispositif, un projet emblématique : la « **Cité de la Diaspora** », écoquartier moderne pensé comme un espace de vie, d'investissement et de rencontres entre la commune et ses fils et filles de l'étranger.

Un écoquartier au bord de l'eau

Situé en plein cœur de la ville, le site de Djonou présente un fort potentiel touristique, écologique et économique. Il accueillera :

- une première tranche de **200 appartements et 50 villas**, conçus selon les principes de l'écoconstruction, avec mobilité douce et cadre sécurisé ;
- l'aménagement d'environ **2 hectares en un écosystème urbain** comprenant promenades, services, espaces de loisirs, activités touristiques et commerces.

L'ambition est double : améliorer le cadre de vie des habitants, tout en faisant de la lagune de Djonou un **nouveau pôle d'attractivité pour la commune et sa diaspora**.

Ancrer la diaspora et transformer la ville

Pour le maire d'Abomey-Calavi, ce programme poursuit plusieurs objectifs stratégiques :

- **ancrer la diaspora dans la commune**, en lui facilitant l'accès à la propriété et en lui offrant des opportunités d'investissement sûres et attractives ;

- envoyer un signal clair : la ville est prête à accueillir, accompagner et **co-construire l'avenir du territoire avec la diaspora** ;
- valoriser un foncier stratégique tout en renforçant la résilience écologique autour des plans d'eau.

Les retombées attendues sont significatives : création d'emplois dans la construction, les services et le tourisme, développement de nouvelles activités économiques, amélioration du cadre de vie, attraction d'investisseurs nationaux et internationaux.

La « Cité de la Diaspora » se veut ainsi **un projet transformateur**, appelé à devenir un symbole d'ouverture, de modernité et de connexion entre les Béninois d'ici et d'ailleurs.

Une dynamique multi-acteurs portée par l'AIMF, l'ANCB et les communes

Ces projets ne naissent pas ex nihilo. Ils s'appuient sur un **écosystème de partenaires** : l'État béninois, l'ANCB, l'AIMF, les partenaires techniques et financiers, la Caisse des Dépôts et Consignations, les organisations de la diaspora, les promoteurs immobiliers et les institutions financières.

Dans les prochaines semaines, les communes prévoient :

- des échanges approfondis avec les autorités nationales sur la faisabilité des projets ;
- des études techniques et financières ;
- une **concertation spécifique avec la diaspora** pour affiner les besoins en logements, services et modalités de financement, afin de co-construire des projets réalistes et adaptés.

Ce souci de co-construction est au cœur du programme : il ne s'agit pas seulement de « solliciter de l'argent », mais de bâtir des dispositifs transparents, crédibles et durables dans lesquels la diaspora peut se reconnaître et s'engager.

Un appel à l'engagement de la diaspora béninoise

À travers ces annonces, Cotonou et Abomey-Calavi envoient un message fort à leurs compatriotes de l'étranger : **les villes s'ouvrent et se structurent pour accueillir leurs initiatives**. Les communes attendent de la diaspora :

- des investissements dans l'immobilier, les commerces, le tourisme, la culture ;
- des expertises techniques et des mises en relation avec des réseaux d'investisseurs ;
- une participation active à la co-construction des projets, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre.

La vision défendue est claire : offrir à la diaspora **un cadre de vie harmonieux, un espace d'investissement sûr et un ancrage affectif durable** dans leurs villes d'origine, tout en contribuant à un développement urbain plus inclusif, créatif et résilient. Avec l'appui de l'AIMF et de l'ANCB, Cotonou et Abomey-Calavi tracent ainsi les premiers contours d'une **nouvelle génération de politiques locales**, où le développement des territoires béninois se construit avec – et non plus seulement pour – la diaspora.

Encadré : **La diaspora africaine a contribué au développement de l'Afrique à hauteur de 1.353 milliards FCFA en 2011, plus que l'aide publique au développement.**

C'est lors d'une conférence du CCT-UEMOA à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, du 24 au 27 novembre 2017, sur la décentralisation financière et coopération transfrontalière face aux défis du développement durable, des migrations et de l'emploi des jeunes dans l'espace UEMOA que j'ai collecté l'information selon laquelle, « la diaspora africaine a contribué au développement de l'Afrique à hauteur de 1.353 milliards FCFA en 2011, plus que l'aide publique au développement ». Cette communication a été faite par Papy KATANGA, Andrée DOSSOU-YOVO et Monsieur Alassane KONE représentants la diaspora. Sur la période 2000-2011, les envois de fonds des travailleurs migrants dans l'UEMOA sont supérieurs à l'aide publique au développement (APD), en moyenne de 18,5%. Les flux recensés à travers les canaux formels sont estimés à 1.353 milliards FCFA en 2011. Ils ont représenté en moyenne 3,7% du PIB des pays d'origine sur la période 2000- 2011. Le Sénégal est le premier destinataire de ces fonds. Les fonds reçus servent prioritairement aux dépenses de consommation (54,60%), ensuite aux dépenses d'investissement (15,80%), et enfin à diverses autres dépenses telles que les évènements familiaux et religieux (8,70%), éducation (6,40%), santé (3,40%), autres (11,10%).